

Abidjan, le 20 NOV 2025

N° 3430 / MEMFPMA/DRH/SDP

COMMUNIQUE

Le Directeur des Ressources Humaines invite Monsieur **KOYA Zadi Jean-Claude**, Matricule **820 889 Y**, **Adjoint Administratif** en service à la **Direction Régionale du Cavally**, absent de son poste de travail depuis le **vendredi 15 août 2025**, à le rejoindre au plus tard le **mardi 25 novembre 2025**, délai de rigueur.

Passé ce délai, l'intéressé sera traduit en Conseil de Discipline et sa situation administrative traitée selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur.


TIO Louis Serge